

Rapport sur le compte administratif

Présenté par Patrice Bessac
Président de l'EPT Est Ensemble
et Samia Sehouane

Vice-présidente déléguée aux finances,
aux ressources humaines et à l'administration générale.

2022



**Est
Ensemble**
Grand Paris

Sommaire

INTRODUCTION	4
I. LE BUDGET PRINCIPAL	5
A. Un redressement de la section de fonctionnement en cohérence avec la trajectoire financière	5
1. Une dynamique de la fiscalité, des dotations et des produits de services permettant de renforcer les recettes réelles de fonctionnement	5
2. Les dépenses réelles connaissent une évolution inférieure aux recettes réelles de la section de fonctionnement	6
3. Un excédent de fonctionnement 2022 de 16,8 M€	6
B. Une section d'investissement qui affiche un faible déficit	7
1. Une stratégie de sécurisation des recettes d'investissement dans un contexte de remontée des taux d'intérêt	7
2. Les dépenses réelles d'investissement ont été moins exécutées en 2022 qu'en 2021	7
C. Une dette maîtrisée dans un contexte haussier	10
1. La composition de l'encours de dette	10
2. Le profil d'extinction de la dette	12
D. Une situation financière consolidée	13
1. Un taux d'épargne brute en progression à 12,9 %	13
2. Une réduction de la capacité de désendettement à 5,3 ans	13
E. Evaluation climatique.....	15
1. Une méthode centrée sur les émissions carbone	15
2. Si la démarche reste à poursuivre, de nombreux progrès sont observés en matière de déchets et de politique bâtiminaire	16
II. LE BUDGET ANNEXE D'ASSAINISSEMENT	18
A. Malgré une légère baisse des recettes, la section d'exploitation reste pleinement maîtrisée	18
1. Les recettes d'exploitation diminuent légèrement en 2022	18
2. Les dépenses d'exploitation en augmentation en 2022	19
3. Un excédent de fonctionnement 2022 de 8,66 M€	19
B. La section d'investissement est insuffisamment consommée.....	20
1. Les recettes d'investissement augmentent fortement par rapport à 2021	20
2. Les dépenses d'investissement augmentent en 2022	20
3. Un déficit global d'investissement 2022 de - 0,94 M€	21
C. La gestion de la dette et de la trésorerie	21
D. La situation financière reste maîtrisée.....	23
III. LE BUDGET ANNEXE DE L'EAU POTABLE	24
A. La section d'exploitation affiche un résultat excédentaire conséquent	24
1. Les recettes d'exploitation diminuent légèrement en 2022	24
2. Les dépenses d'exploitation en augmentation en 2022	24
3. Un excédent de fonctionnement de 8,52 M€	25
B. Une section d'investissement en développement.....	25
C. Dette et trésorerie	26
D. Une situation financière en cours de stabilisation	27

INTRODUCTION

Sur ses trois budgets, Est Ensemble a consacré en 2022 près de 400 M€ au développement des politiques publiques en faveur du climat et de la justice sociale ; permettant ainsi d'assurer la présence des services publics essentiels sur un territoire qui, plus que d'autres, a en besoin.

Plusieurs enseignements peuvent être tirés des comptes de gestion et des comptes administratifs de l'année 2022 :

- Les comptes reflètent une amélioration tendancielle de la santé financière de la collectivité, indispensable au financement des investissements ambitieux du mandat. Face à une inflation à 5,2% en France, la maîtrise de l'évolution des dépenses couplée à une politique fiscale assurant dynamique ont permis de dégager une épargne robuste ;
- Anticipant une remontée des taux d'emprunt en 2023, Est ensemble a fait le choix de sécuriser ses recettes d'investissement dans une épure conforme à la trajectoire du pacte de gouvernance ;
- La gestion prudentielle des deux budgets annexes de l'eau et de l'assainissement a permis de créer les conditions requises pour l'amorçage financier de la régie de l'eau, reposant ainsi sur des bases saines.

Enfin, cette reddition des comptes est l'occasion de faire un point sur les engagements de la collectivité pour le climat. L'évaluation climatique des dépenses met en lumière certaines avancées ainsi que les politiques publiques sur lesquelles l'établissement doit porter ses efforts : déchets et politique bâtementaire, informatique et automobile.

I. LE BUDGET PRINCIPAL

A. Un redressement de la section de fonctionnement en cohérence avec la trajectoire financière

1. Une dynamique de la fiscalité, des dotations et des produits de services permettant de renforcer les recettes réelles de fonctionnement

Le taux d'exécution des recettes de fonctionnement reste encore supérieur aux 100% depuis 2016, atteignant 102 % en 2022. Après une période de stagnation en raison de la crise sanitaire liée au Covid 19, ces recettes sont en hausse de +7,5%, soit une progression de +19,6 M€, par rapport au CA 2021.

Cette croissance s'explique d'abord par la progression des produits de fiscalité de +8 M€ et des choix politiques assumés par l'établissement. Ainsi la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères augmente de +6 M€ en raison de la hausse du taux votée en 2022. Constituant une taxe affectée, cette recette est dédiée au financement des dépenses de prévention et de valorisation des déchets. Grâce au dynamisme du territoire, soutenu par une politique de développement économique active d'Est Ensemble, la Cotisation Foncière des Entreprises croît également de +2 M€, de même que les allocations compensatrices qui progressent de +1,5 M€. Il faut cependant souligner que deux tiers de cette dynamique sont reversés à la Métropole du Grand Paris par le biais de la Dotation d'Équilibre. La hausse des recettes réelles de fonctionnement s'explique ensuite par l'augmentation du Fonds de Compensation des Charges Transférées de +4,8 M€, en raison du transfert de la Médiathèque de Bagnolet, de la compensation des dépenses liées au Renouvellement Urbain, et de la hausse de la part équilibre permettant de financer la Programmation Pluriannuelle d'Investissement conformément au Pacte de Gouvernance Financier et Fiscal adopté en 2022.

Enfin, les recettes sont portées par la progression des produits de services de +2 M€. Les actions conduites par les agents pour renforcer l'attractivité des activités ont soutenu une reprise de la fréquentation. De même, la réouverture de la piscine Alice Milliat ainsi que l'actualisation des tarifs des piscines et des conservatoires en 2022 ont permis la croissance des recettes.

RECETTES DE FONCTIONNEMENT						
CHAPITRE - LIBELLE	CA 2021	BP 2022	BUDGETÉ 2022	CA 2022	% EXEC. (CA/BUDGETE)	Evolution
013 - ATTENUATIONS DE CHARGES	428 084,62	600 000,00	600 000,00	488 394,77	81%	14,1%
70 - PRODUITS DES SERVICES	4 079 259,53	5 686 696,36	6 057 296,21	6 552 938,21	108%	60,6%
73 - IMPÔTS ET TAXES	129 358 986,00	135 389 326,00	136 348 855,00	137 527 424,20	101%	6,3%
74 - DOTATIONS ET PARTICIPATIONS - SUBVENTIONS	137 926 629,06	144 885 367,48	146 532 811,03	146 691 081,62	100%	6,4%
75 - AUTRES PRODUITS	376 004,05	482 928,00	978 428,00	555 513,45	57%	47,7%
TOTAL DES RECETTES DE GESTION COURANTE	272 168 963,26	287 044 317,84	290 517 390,24	291 815 352,25	100%	7,2%
76 - PRODUITS FINANCIERS	209 921,89	210 000,00	210 000,00	209 921,89	100%	0,0%
77 - PRODUITS EXCEPTIONNELS	3 784 244,13	238 250,00	781 301,88	4 984 525,67	638%	31,7%
78 - PROVISIONS		4 900 000,00			-	
TOTAL DES RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT	276 163 129,28	292 392 567,84	291 508 692,12	297 009 799,81	102%	7,5%
042 - TRANSFERT VERS LA SECTION D'INV. (AMORTISSEMENT)	2 542 191,41	2 588 803,00	2 769 023,00	2 770 528,70	100%	8,98%
043 - TRANSFERT DE CHARGES FINANCIERES	16 410,89	-	-	-	-	
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT	2 558 602,30	2 588 803,00	2 769 023,00	2 770 528,70	100%	8%
TOTAL	278 721 731,58	294 981 370,84	294 277 715,12	299 780 328,51	102%	7,6%

2. Les dépenses réelles connaissent une évolution inférieure aux recettes réelles de la section de fonctionnement

Conformément à la prévision du budget primitif, les dépenses réelles de fonctionnement ont été exécutées à 98%. Elles progressent de +5,2 % entre 2021 et 2022, à un rythme identique à l'inflation constatée, pour atteindre 270,5 M€.

Cette évolution est liée en premier lieu à la hausse des charges à caractère général, avec une augmentation de +6,1 M€ des dépenses de prévention de valorisation des déchets et de +1 M€ sur les fluides en raison de la forte croissance des prix de l'énergie dans le contexte de la guerre en Ukraine.

Les dépenses de personnel sont également en progression de +3,9 M€, en raison de la hausse de +3,5% du point d'indice, du transfert de la Médiathèque de Bagnolet, de la réouverture de piscine Alice Milliat et du Conservatoire Jacques Higelin, de la réouverture en année pleine de la piscine Jacques Brel, et du renforcement des équipes de la Direction de la Prévention et de la Valorisation des Déchets dans le cadre du plan propreté.

En dehors de cette hausse du point d'indice, des transferts et réouvertures, l'évolution des charges de personnel est ainsi contenue à +1,6%, correspondant au glissement vieillesse et technicité.

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT						
CHAPITRE - LIBELLE	CA 2021	BP 2022	BUDGETÉ 2022	CA 2022	% EXEC. (CA/BUDGETE)	Evolution (CA 21/CA 22)
011- CHARGES DE GESTION COURANTE	60 129 579,74	69 482 256,40	70 008 027,53	68 515 186,73	98%	13,9%
012- CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	57 147 908,01	59 420 000,00	61 447 997,44	61 123 703,47	99%	7,0%
014- ATTENUATION DE PRODUITS	131 742 989,00	131 485 024,00	131 465 573,00	131 465 573,00	100%	-0,2%
65 - AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	6 638 904,58	7 696 024,00	7 746 877,50	7 645 483,29	99%	15,2%
TOTAL DEPENSES DE GESTION COURANTE	255 659 381,33	268 083 304,40	270 668 475,47	268 749 946,49	99%	5,1%
66- CHARGES FINANCIERES	1 319 975,35	1 736 610,00	1 736 610,00	1 641 545,69	95%	24,4%
67- CHARGES EXCEPTIONNELLES	123 166,00	331 600,00	1 255 045,00	57 784,74	5%	-53,1%
68- DOTATIONS AUX AMORTIS. ET AUX PROVISIONS	-	-	-	-	-	-
022- DEPENSES IMPREVUES	-	-	1 898 311,78	-	-	-
TOTAL DES DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT	257 102 522,68	270 151 514,40	275 558 442,25	270 449 276,92	98%	5,2%
023 - VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT		15 034 597,92	9 741 846,55	-		
042 - TRANSFERT VERS LA SECTION D'INV. (AMORTISSEMENT)	14 787 091,56	14 254 333,00	15 334 812,58	18 848 703,74	123%	27,5%
043 - TRANSFERT DE CHARGES FINANCIERES	16 410,89	-	-	-		
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT	14 803 502,45	29 288 930,92	25 076 659,13	18 848 703,74	75%	27,3%
TOTAL	271 906 025,13	299 440 445,32	300 635 101,38	289 297 980,66	96,2%	6,4%

3. Un excédent de fonctionnement 2022 de 16,8 M€

Les recettes de fonctionnement (299,8 M€) couvrent les dépenses (289,3 M€), et permettent ainsi de dégager un résultat positif de 10,5 M€ sur l'année 2022.

Intégrant l'excédent de fonctionnement reporté 2021 (6,3 M€) et **en cohérence avec la trajectoire financière, les efforts menés par la collectivité permettent ainsi de dégager un excédent de fonctionnement robuste de 16,8 M€ permettant de financer l'investissement.**

B. Une section d'investissement qui affiche un faible déficit

1. Une stratégie de sécurisation des recettes d'investissement dans un contexte de remontée des taux d'intérêt

Exécutées à 85,2 %, les recettes réelles d'investissements atteignent 53,4 M€, en baisse de 8 M€ par rapport à 2021, en cohérence avec l'exécution des dépenses d'investissement. Anticipant la remontée des taux d'intérêt dans un contexte inflationniste, la collectivité a conduit une stratégie de maîtrise de ses charges financières en empruntant 17,8 M€ en 2022, permettant ainsi d'assurer un financement sécurisé de sa programmation pluriannuelle des investissements.

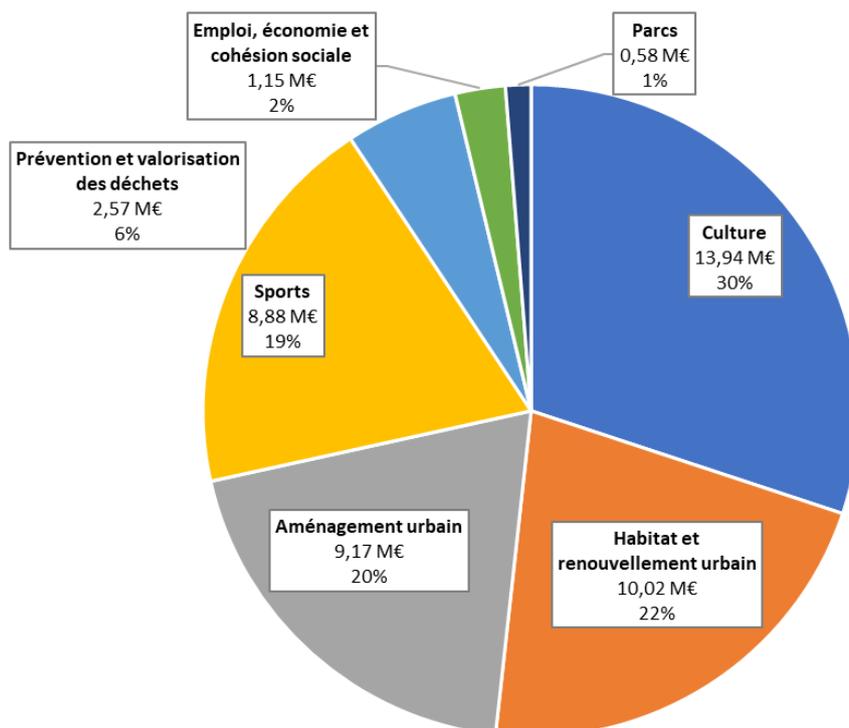
RECETTES D'INVESTISSEMENT					
CHAPITRE - LIBELLE	CA 2021	BP 2022	BUDGETÉ 2022	CA 2022	% EXEC.
13 - SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES	22 574 470,27	28 405 212,54	23 258 098,92	20 004 184,13	86,0%
20 - IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	4 320,00	-	18 420,70	18 420,70	100,0%
204 - SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT VERSEES	-	-	237,00	237,00	100,0%
21 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES	-	-	282 634,00	43 231,00	15,3%
23 - IMMOBILISATIONS EN COURS	1 112 500,00	-	-	5 940,00	-
TOTAL DES RECETTES D'EQUIPEMENT	23 691 290,27	28 405 212,54	23 559 390,62	20 072 012,83	85,2%
10 - DOTATIONS,FONDS DIVERS ET RESERVES	21 198 118,56	17 915 094,17	16 271 541,39	15 540 286,68	95,5%
16 - EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES	25 888 839,35	25 261 369,55	17 818 095,65	17 832 882,32	100,1%
26 - PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTAC. A DES PARTICIP.	-	-	-	-	-
27 - AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	76 500,00	790 000,00	-	-	-
024 - PRODUITS DE CESSION	-	1 181 824,00	3 960 045,00	-	0,0%
TOTAL DES RECETTES FINANCIERES	47 163 457,91	45 148 287,72	38 049 682,04	33 373 169,00	87,7%
45x2 - OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	-	-	-	-	-
TOTAL DES RECETTES REELLES D'INVESTISSEMENT	70 854 748,18	73 553 500,26	61 609 072,66	53 445 181,83	86,7%
021- VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	-	15 034 597,92	9 741 846,55	-	-
040 - OPE.D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	14 787 091,56	14 254 333,00	15 334 812,58	18 848 703,74	122,9%
041 - OPERATIONS PATRIMONIALES	2 534 910,08	100 000,00	-	-	-
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT	17 322 001,64	29 388 930,92	25 076 659,13	18 848 703,74	75,2%
TOTAL	88 176 749,82	102 942 431,18	86 685 731,79	72 293 885,57	83,4%

2. Les dépenses réelles d'investissement ont été moins exécutées en 2022 qu'en 2021

En investissement, le taux de réalisation des dépenses réelles s'élève à 78,5% en 2022. La sous-consommation s'explique par certains retards opérationnels mais aussi par les délais inhérents à l'achèvement des opérations qui se traduisent par des reports en N+1 : 5,3 M€ de dépenses d'investissement de l'exercice 2022 sont ainsi reportées en 2023.

En 2022, les dépenses réelles d'investissement s'élèvent à 58 M€, en recul net par rapport à 2021 (82,2 M€). Elles sont principalement portées par la politique culturelle et de renouvellement urbain d'Est Ensemble, avec la réalisation d'importants projets de construction et de réhabilitation.

Répartition des dépenses d'équipement par politique publique



Principales opérations	Mandaté
PISCINE LECLERC & BACQUET - CRD PANTIN	10,27 M€
VEFA CINEMA BOBIGNY	3,78 M€
ZAC FRATERNITE MONTREUIL - PARTICIPATION AMENAGEUR	2,45 M€
ZAC BOISSIERE ACACIAS MONTREUIL - ACQUISITIONS	2,33 M€
ZAC ECOCITE BOBIGNY - PARTICIPATION A L'AMENAGEUR	2,00 M€
ZAC PLAINE DE L'OURCQ NOISY - PARTICIPATION A L'AMENAGEUR	1,80 M€
INFORMATIQUE, RESEAUX ET TELECOMMUNICATIONS	1,60 M€
PRU2 GAGARINE - ROMAINVILLE	1,60 M€
RESTRUCTURATION CONSERVATOIRE DE MUSIQUE PSG	1,49 M€
TCA QUATRE CHEMINS	1,49 M€
OPERATION AMENAGEMENT 7 ARPENTS	1,43 M€
ZAC RIVES DE L'OURCQ - BONDY - VERSEMENT AMENAGEUR	1,30 M€
BIBLIOTHEQUE DES COURTILLIERES A PANTIN	1,26 M€
VEHICULES	1,24 M€
PRU2 CENTRE VILLE - BOBIGNY	1,23 M€
STADE NAUTIQUE MAURICE THOREZ	0,93 M€
CENTRE NAUTIQUE JACQUES BREL	0,83 M€
BACS	0,74 M€
RENOVATION CONSERVATOIRE DE MONTREUIL	0,60 M€
DISPOSITIF INTERCO DE LUTTE CTRE L'HABITAT INDIGNE	0,53 M€

DEPENSES D'INVESTISSEMENT					
CHAPITRE - LIBELLE	CA 2021	BP 2022	BUDGETÉ 2022	CA 2022	% EXEC.
20 - IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	2 970 858,42	8 730 314,20	5 228 019,39	3 821 607,44	73,1%
204 - SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT VERSEES	12 138 393,94	14 358 210,81	13 233 598,71	12 139 249,47	91,7%
21 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES	10 782 802,29	17 728 174,93	18 839 866,61	11 021 626,14	58,5%
23 - IMMOBILISATIONS EN COURS	41 336 491,33	30 724 370,57	23 709 260,57	20 851 732,81	87,9%
13 - SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	25 634,64	200 000,00	200 000,00	200 000,00	100,0%
TOTAL DES DEPENSES D'EQUIPEMENT	67 254 180,62	71 741 070,51	61 210 745,28	48 034 215,86	78,5%
16 - EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES	14 500 863,90	14 435 560,00	9 353 655,65	9 344 523,60	99,9%
26 - PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTAC. A DES PARTICIP.	458 975,00	662 503,50	601 294,50	282 500,00	47%
27 - AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	-	1 200 000,00	410 000,00	410 000,00	100,0%
020 - DEPENSES IMPREVUES			5 005 486,30		
TOTAL DES DEPENSES FINANCIERES	14 959 838,90	16 298 063,50	15 370 436,45	10 037 023,60	65,3%
45x1 - OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	-	-	-	-	-
TOTAL DES DEPENSES REELLES D'INVESTISSEMENT	82 214 019,52	88 039 134,01	76 581 181,73	58 071 239,46	75,8%

040 - OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTION	2 542 191,41	2 588 203,00	2 769 023,00	2 807 523,11	101,4%
041 - OPERATIONS PATRIMONIALES	2 534 910,08	100 000,00	-	-	-
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT	5 077 101,49	2 688 203,00	2 769 023,00	2 807 523,11	101,4%

TOTAL	87 291 121,01	90 727 337,01	79 350 204,73	60 878 762,57	76,7%
--------------	----------------------	----------------------	----------------------	----------------------	--------------

3. Un déficit d'investissement faible de 1,02 M€ en 2022

Avec 72,3 M€ de recettes hors excédent de fonctionnement capitalisé et 60,9 M€ de dépenses, la section d'investissement présente, sur les opérations de 2022, un solde excédentaire de 11,41 M€.

En intégrant les reports 2021 (7,33 M€ de déficit d'investissement reporté et 10,57 M€ d'excédent de fonctionnement capitalisé), le solde d'exécution de la section d'investissement 2022 reste excédentaire et s'élève à 4,08 M€.

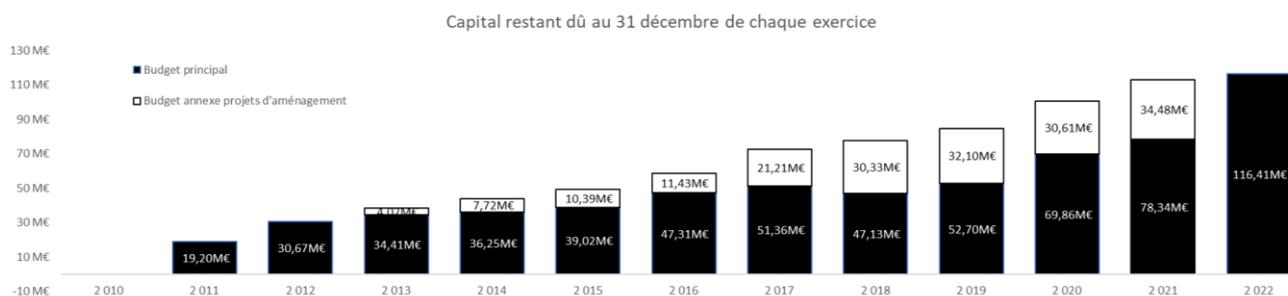
Les restes à réaliser (RAR) de 2022 sont cependant déficitaires (5,1 M€), et créent un **besoin de financement de 1,02 M€ sur la section d'investissement**.

Au total, les opérations de 2022 en fonctionnement et en investissement ont été excédentaires de 15,8 M€, ce qui a permis d'accroître le fonds de roulement de l'établissement à 20,92 M€, soit 23 jours de fonctionnement. Il s'agit d'un niveau légèrement inférieur au niveau moyen des communes de plus de 100 000 habitants (26 jours de fonctionnement en moyenne en 2022¹), qui reflète l'attention portée par l'établissement à la maîtrise du recours à l'emprunt en contexte inflationniste pour permettre le financement d'une programmation ambitieuse des investissements.

¹ Source : Pré-rapport de l'observatoire des finances et de la gestion locale

C. Une dette maîtrisée dans un contexte haussier

L'encours de dette du Budget principal d'Est Ensemble représentait 116,41 M€ au 31 décembre 2022, en hausse de +3,18% par rapport à 2021.



Afin de financer ses investissements et d'équilibrer le Budget principal, Est Ensemble a souscrit et mobilisé en 2022 plusieurs nouveaux emprunts :

- Un prêt à la Caisse des Dépôts d'une durée de 30 ans et d'un montant de 3,1 M€ (Livret A + 0,6%) destiné au financement du Conservatoire de Pantin ;
- Un prêt à la Caisse des Dépôts d'une durée de 40 ans et d'un montant de 6,7 M€ (Livret A + 0,6%) destiné au financement de la Piscine Leclerc de Pantin ;
- Un prêt d'une durée de 20 ans et d'un montant de 8 M€ (EUR3M + 0,31 %) souscrit auprès de l'Agence France Locale.

Ainsi les nouveaux emprunts se sont élevés à + 17,8 M€, quand le remboursement de la dette ancienne était de 14,2 M€. **L'encours de dette a ainsi progressé de + 3,6 M€ sur l'exercice.**

1. La composition de l'encours de dette

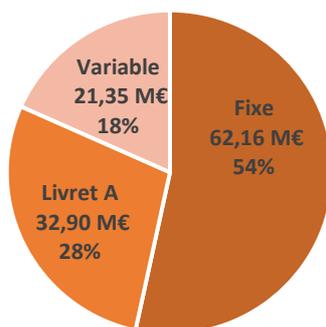
L'intégralité de la dette d'Est Ensemble est classée 1A au sens de la charte Gissler de bonne conduite entre les établissements bancaires et les collectivités territoriales : cela correspond au niveau de risque le plus bas de cette charte.

Les nouveaux emprunts souscrits en 2022 ont fait augmenter la proportion à taux variable dans l'encours de dette d'Est Ensemble, passant de 34,8% en 2021 à 46,6% en 2022. La dette à taux fixe occupe toujours une place prépondérante dans l'encours total.

Les conditions exceptionnelles de taux enregistrées ces dernières années ont permis une maîtrise des intérêts de la dette puisque le taux moyen des emprunts s'élevait à 1,28% (1,14 % en 2021).

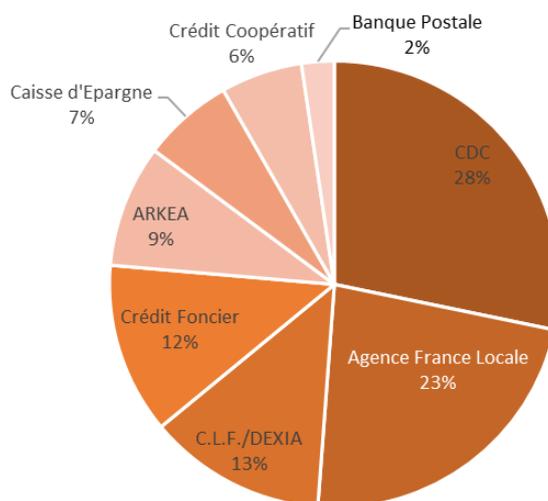
Dette par type de risque et par nature, au 31/12/2022 :

Index	Encours	% d'exposition	Taux Moyen de l'exercice
Fixe	62,16 M€	53,4%	1,21%
Livret A	32,90 M€	28,3%	1,70%
Variable	21,35 M€	18,3%	0,79%
Total	116,41 M€	100%	1,28%



La dette d'Est Ensemble est contractée auprès de huit établissements bancaires. La Caisse des Dépôts et Consignation devient le premier prêteur d'Est Ensemble avec 28% de l'encours.

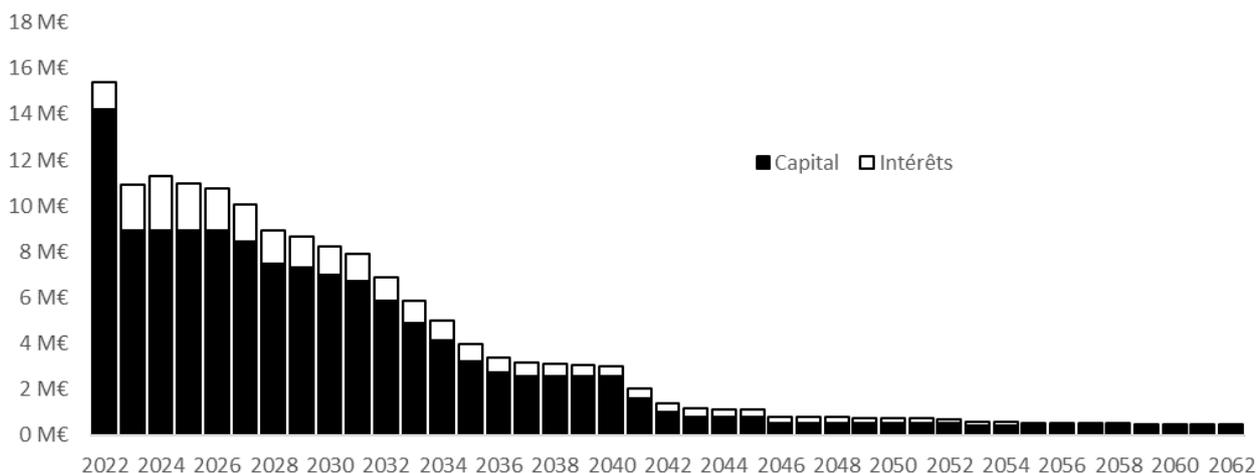
Dette par prêteur au 31/12/2022 :



2. Le profil d'extinction de la dette

Le profil d'extinction de la dette permet de visualiser l'évolution de la charge de la dette supportée par Est Ensemble lors des prochaines années. Il renseigne également sur le stock de capital emprunté.

Profil d'extinction de l'encours de dette en début d'exercice



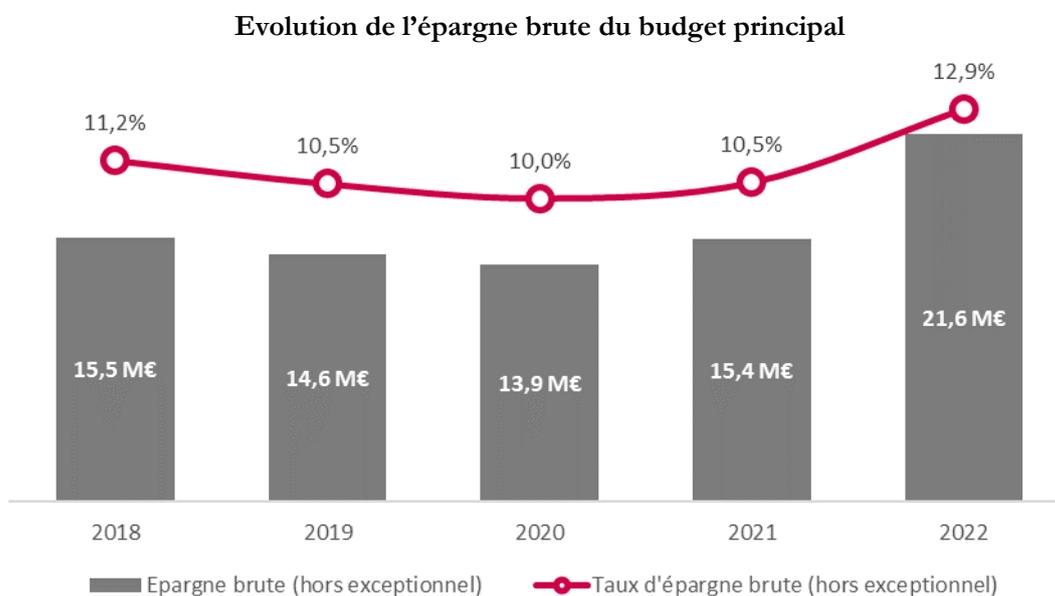
Est Ensemble supporte une annuité de dette encore contenue au regard de ses ressources. En 2022, l'amortissement du capital représentait 14,21 M€ auxquels se sont ajoutés 1,21 M€ d'intérêts, soit au total une annuité de dette 15,42 M€.

L'annuité de dette rapportée aux recettes réelles de fonctionnement (RRF) du budget principal d'Est Ensemble (déduction faite des flux entre budgets, des reports de N-1 et des dépenses du chapitre 014 constituées de reversements de fiscalité à la Métropole du Grand Paris), s'élevait à 9,2 % au CA 2022 contre 8,2% en 2021.

Enfin, le taux d'endettement, qui rapporte l'encours de dette aux recettes réelles de fonctionnement s'élève à 41 %.

D. Une situation financière consolidée

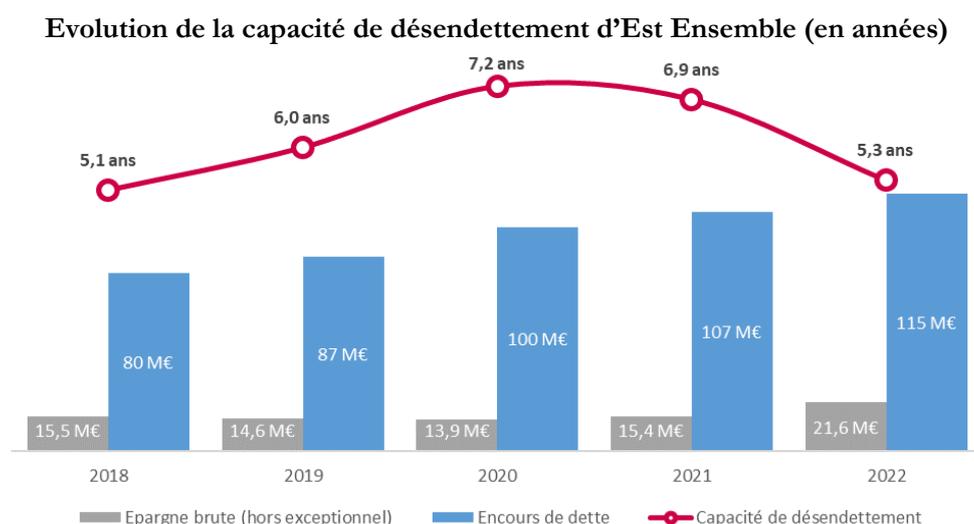
1. Un taux d'épargne brute en progression à 12,9 %



Portée par une croissance des recettes réelles de fonctionnement supérieure à celle des dépenses réelles de fonctionnement, l'**épargne brute** hors exceptionnel du budget principal atteint 21,6 M€ en 2022, en augmentation de + 6,2 M€ par rapport à 2021. L'excédent ainsi dégagé en fonctionnement constitue le **premier levier pour assurer la réalisation d'un programme d'investissement** qui demeure très conséquent et qui va augmenter.

Le taux d'épargne brute évalué à 12,9 % est satisfaisant mais demeure très inférieur à la moyenne des métropoles estimée à 22,0% pour 2022².

2. Une réduction de la capacité de désendettement à 5,3 ans



² Source : Pré-rapport de l'observatoire des finances et de la gestion locale

La capacité de désendettement mesure le nombre d'années nécessaires pour rembourser la totalité de l'encours de la dette en y consacrant l'intégralité de l'épargne brute. Cet indicateur théorique permet notamment d'apprécier la soutenabilité du recours à l'emprunt pour réaliser un programme d'investissement. Pour le bloc communal, l'Etat avait fixé dans sa loi de programmation des finances en 2021 un plafond à 12 ans de la capacité de désendettement (dispositif rendu non contraignant après les débats parlementaires).

Sur le **budget principal**, on observe une amélioration de la capacité de désendettement passant de 6,8 ans en 2021 à 5,3 ans, grâce à l'amélioration de l'épargne brute. Ce niveau est légèrement supérieur à la capacité de désendettement moyenne des métropoles, estimée à 4,9 ans pour 2022³.

Cette amélioration des ratios financiers témoigne d'une situation financière saine, condition indispensable pour assurer le financement des ambitions de l'établissement.

³ Source : Pré-rapport de l'observatoire des finances et de la gestion locale

E. Evaluation climatique

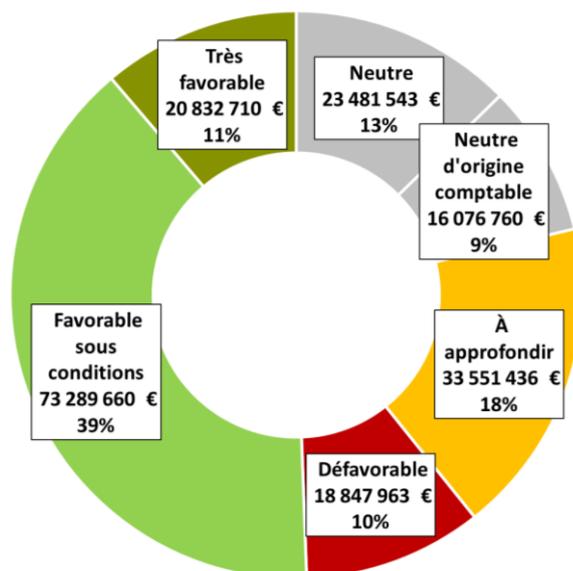
1. Une méthode centrée sur les émissions carbone

La méthode du « budget climat » développée par l'Institut de l'Economie pour le Climat (I4CE) permet d'évaluer les dépenses du compte administratif sous le prisme de l'atténuation des émissions de gaz à effet de serre. La méthode ne prend pas en compte d'autres préoccupations liées aux enjeux environnementaux telles que la biodiversité, l'épuisement des ressources minérales ou la consommation d'eau. L'objet de cette démarche est de mieux comprendre la cohérence des dépenses avec l'atteinte des objectifs climatiques de neutralité carbone d'ici 2050.

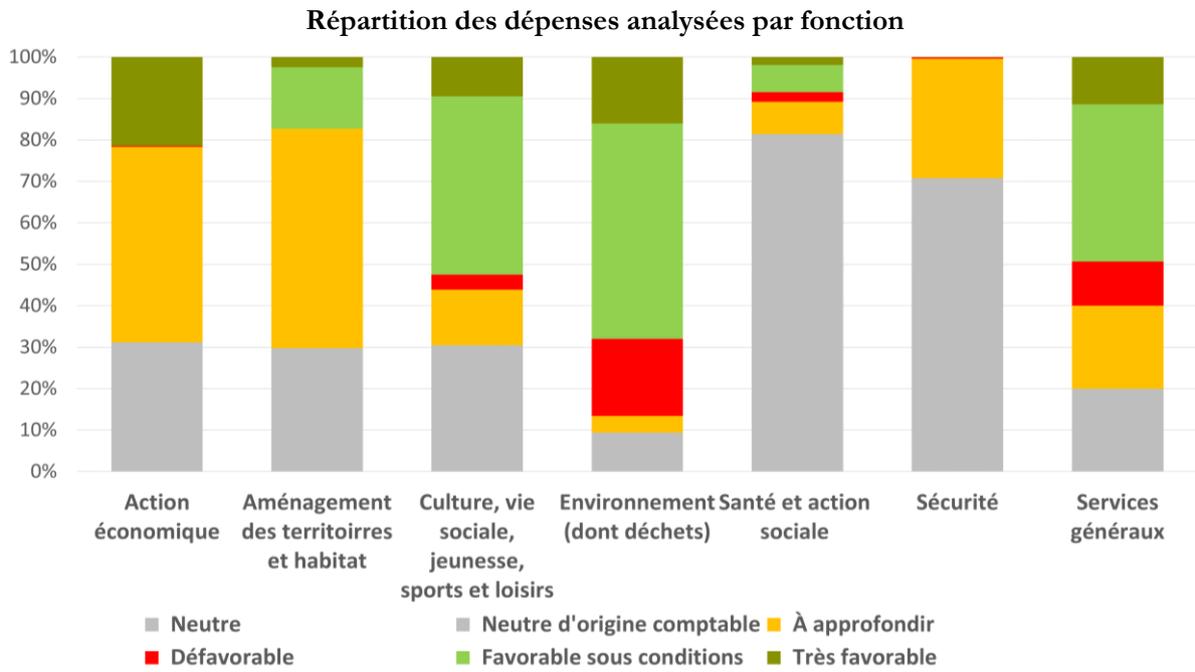
Seules les dépenses ayant un impact sur le climat sont analysées par la méthode. Pour le compte administratif de 2022, 58% des dépenses d'Est Ensemble sont effectivement analysées, soit près de 186 M€ (excluant notamment la dotation d'équilibre versée à la MGP), selon la typologie suivante :

- **Les dépenses très favorables** sont compatibles avec l'objectif d'une France neutre en carbone d'ici 2050
- **Les dépenses favorables sous conditions** permettent une réduction des émissions de GES sans pour autant permettre la neutralité
- **Les dépenses neutres** sont sans impact sur la trajectoire climatique
- **Les dépenses défavorables** sont incompatibles avec la neutralité carbone
- **Les dépenses à approfondir** sont celles ayant a priori un impact sur le climat mais ne sont pas classables par manque d'informations (il s'agit principalement des dépenses liées aux ZAC ...).

Répartition totale des dépenses analysées

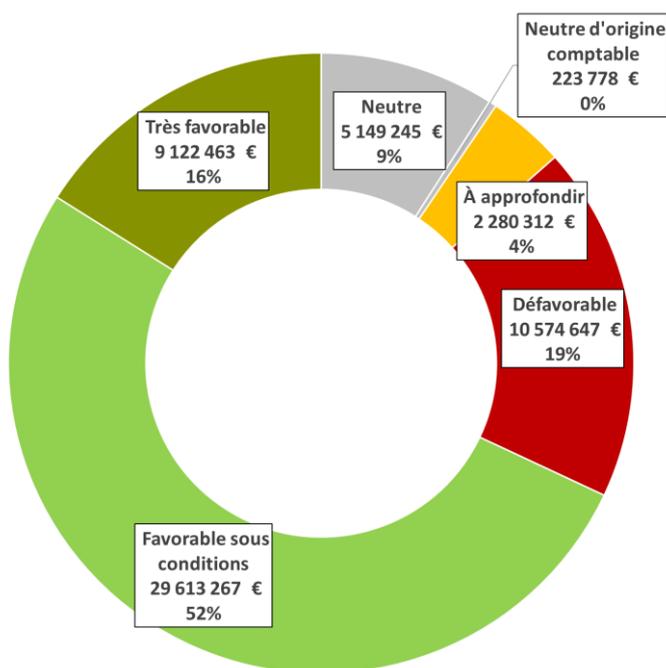


2. Si la démarche reste à poursuivre, de nombreux progrès sont observés en matière de déchets et de politique bâimentaire



Les plus gros pôles de dépenses ayant un fort impact climatique sont la politique « environnement » (60 M€), qui comprend principalement les déchets, et les politiques bâimentaires (35 M€), liées aux actions culturelles et sportives.

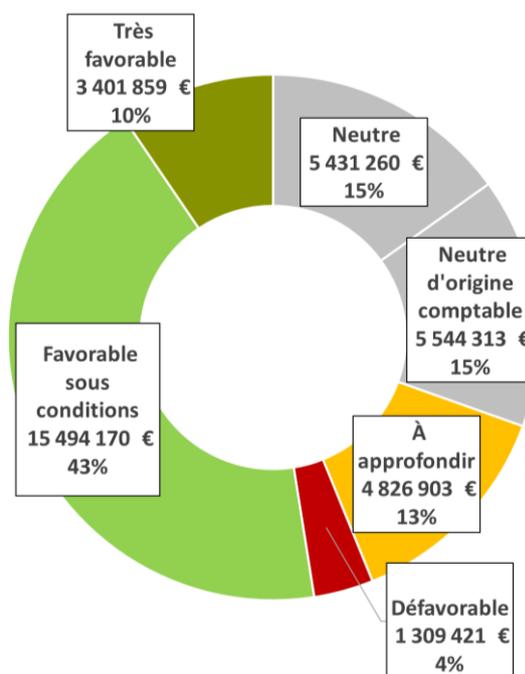
Répartition des dépenses analysées - traitement et collecte des déchets



Sur un total d'environ 60 M€ de dépenses, 16% ont été affectées au réemploi des matériaux et à l'achat de véhicules de collecte électriques, actions très favorables pour la réduction des gaz à effet de serre. La moitié des dépenses correspondent à la valorisation énergétique des déchets, dont l'impact sur le climat est plutôt favorable. L'enfouissement des déchets, représentant 19% des dépenses en 2022, est défavorable. Entre 2020 et 2022, on note cependant une baisse de la proportion de dépenses défavorables, de l'ordre de 2 points, au profit de dépenses favorables sous condition.

Répartition des dépenses analysées – équipements culture et sport

Les dépenses en matière de construction, de rénovation et de maintenance d'équipements représentent environ 35 M€ en 2022. 3,4 M€ ont été alloués au dépassement de la norme réglementaire de construction ou à une amélioration significative de la performance énergétique des équipements. 15,5 M€ ont été affectés à des opérations n'allant pas au-delà de la norme en vigueur ou à un simple gain d'efficacité énergétique, insuffisant pour atteindre les objectifs de neutralité.



II. LE BUDGET ANNEXE D'ASSAINISSEMENT

A. Malgré une légère baisse des recettes, la section d'exploitation reste pleinement maîtrisée

1. Les recettes d'exploitation diminuent légèrement en 2022

Parallèlement à une baisse du taux d'exécution à 86% contre 105 % en 2021, les recettes réelles d'exploitation du budget annexe assainissement connaissent un léger recul de 1,7 M€, pour atteindre à 11,4 M€ en 2022 (-13%).

La redevance d'assainissement collectif, qui constitue la principale ressource, baisse à 8,38 M€ en 2022 (10,17 M€ en 2021).

La collectivité effectue, à la demande des administrés, des travaux de raccordement d'assainissement donnant lieu à remboursement auprès d'Est Ensemble à hauteur de 415 K€ en 2022.

Parmi les participations, on compte également le financement de la gestion des eaux pluviales réalisé par le budget principal à hauteur de 466 k€ contre 474 k€ en 2020. En effet, la collecte et le traitement des eaux pluviales constituent un service public administratif à la charge du budget général de la collectivité, contrairement à l'assainissement des eaux usées domestiques ou industrielles qui relèvent d'une mission de service public industriel et commercial.

La Participation pour le Financement de l'Assainissement Collectif (PFAC) est une redevance exigible pour toute construction nouvelle donnant lieu à raccordement au réseau d'assainissement. Elle est perçue sur base des Permis de Construire, sous réserve qu'un raccordement effectif ait eu lieu. En 2022, la PFAC a représenté une recette de 1,275 M€ contre 825 k€ en 2021.

RECETTES DE FONCTIONNEMENT						
CHAPITRE - LIBELLE	CA 2021	BP 2022	BUDGETÉ 2022	CA 2022	% EXEC. (CA/BUDGETE)	Evolution
013 - ATTENUATIONS DE CHARGES	899,05	800,00	800,00	1 541,44	192,7%	71,45%
70 - PRODUITS DES SERVICES	11 971 039,36	12 367 000,00	11 967 000,00	10 603 843,51	88,6%	-11,42%
74 - DOTATIONS ET PARTICIPATIONS - SUBVENTIONS	9 635,00	476 000,00	476 000,00	- 29 000,00	128,8%	27,64%
75 - AUTRES PRODUITS	306 844,88	304 003,00	304 003,00	391 661,28	86,0%	-10,74%
TOTAL DES RECETTES DE GESTION COURANTE	12 288 418,29	13 147 803,00	12 747 803,00	10 968 046,23	86%	-11%
76 - PRODUITS FINANCIERS	-	-	-	-	-	-
77 - PRODUITS EXCEPTIONNELS	431 914,26	90 000,00	90 000,00	61 126,25	67,9%	-85,85%
78 - PROVISIONS	-	-	-	-	0,0%	0,00%
TOTAL DES RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT	12 720 332,55	13 237 803,00	12 837 803,00	11 029 172,48	86%	-13%
042 - TRANSFERT VERS LA SECTION D'INV. (AMORTISSEM	276 752,00	288 879,00	326 597,00	326 597,00	100,0%	18,01%
043 - TRANSFERT DE CHARGES FINANCIERES	-	-	-	-	-	-
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT	276 752,00	288 879,00	326 597,00	326 597,00	1,00	18%
TOTAL	12 997 084,55	13 526 682,00	13 164 400,00	11 355 769,48	0,86	-12,6%

2. Les dépenses d'exploitation en augmentation en 2022

Exécutée à 56 % contre 44% en 2021, les dépenses réelles d'exploitation connaissent une augmentation de 37 % pour atteindre 5,4 M€ en 2022.

Les dépenses de gestion courante s'élèvent à 4,6 M€ en 2022, elles ont pour principal objet l'entretien préventif des avoires permettant la collecte des eaux pluviales et plus largement celui des réseaux d'assainissement via différentes missions d'inspection, de curage, de dératisation, etc.

Les dépenses de personnel sont quant à elles en augmentation de +20% par rapport à 2021, atteignant ainsi 1,5 M€ en 2022.

Enfin, les charges financières liées aux emprunts contractés avant le transfert de cette compétence à Est Ensemble et à un emprunt d'équilibre contracté auprès du SEDIF en 2017, s'élèvent à 182 K€.

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT						
CHAPITRE - LIBELLE	CA 2021	BP 2022	BUDGETÉ 2022	CA 2022	% EXEC. (CA/BUDGETE)	Evolution (CA 21/CA 22)
011- CHARGES DE GESTION COURANTE	2 430 305,28	3 841 413,00	4 047 663,00	3 126 230,02	77,2%	28,64%
012- CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	1 227 091,43	1 534 000,00	1 534 000,00	1 476 999,86	96,3%	20,37%
65 - AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	1,31	15,00	15,00	0,96	0,000017%	-26,72%
TOTAL DEPENSES DE GESTION COURANTE	3 657 398,02	5 375 428,00	5 581 678,00	4 603 230,84	82%	25,86%
66- CHARGES FINANCIERES	190 678,68	205 400,00	205 400,00	182 407,36	88,8%	-4,34%
67- CHARGES EXCEPTIONNELLES	47 146,00	2 985 000,00	3 095 000,00	537 850,94	17,4%	1040,82%
68- DOTATIONS AUX AMORTIS. ET AUX PROVISIONS	40 000,00	780 000,00	780 000,00	80 000,00	10%	
022- DEPENSES IMPREVUES	-	-	-	-	-	
TOTAL DES DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT	3 935 222,70	9 345 828,00	9 662 078,00	5 403 489,14	56%	37,31%
023 - VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT		6 998 559,44	6 207 148,76	-		
042 - TRANSFERT VERS LA SECTION D'INV. (AMORTISSEMENT)	2 572 547,64	2 670 808,00	2 783 686,68	2 783 686,68	100,0%	8,21%
043 - TRANSFERT DE CHARGES FINANCIERES		-	-	-		
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT	2 572 547,64	9 669 367,44	8 990 835,44	2 783 686,68	31%	8,21%
TOTAL	6 507 770,34	19 015 195,44	18 652 913,44	8 187 175,82	43,9%	25,81%

3. Un excédent de fonctionnement 2022 de 8,66 M€

Les recettes de fonctionnement à hauteur de 11,36 M€ couvrent les dépenses s'élevant à 8,19 M€, permettant ainsi de présenter un résultat positif sur les opérations 2022 de 3,17 M€ sur la section d'exploitation. En intégrant les résultats antérieurs (5,49 M€), **le résultat s'élève à 8,66 M€.**

B. La section d'investissement est insuffisamment consommée

1. Les recettes d'investissement augmentent fortement par rapport à 2021

Exécutées à 52 %, les recettes réelles d'investissement progressent de 9,3 M€ en 2021 à 14,7 M€ en 2022, en raison de l'encaissement de 10 M€ d'emprunt (moitié moins que le budgeté).

RECETTES D'INVESTISSEMENT						
CHAPITRE - LIBELLE	CA 2021	BP 2022	BUDGETÉ 2022	CA 2022	RAR 2022	% EXEC.
13 - SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES	1 419 223,96	14 750 000,00	5 000 000,00	706 168,00		14,1%
20 - IMMOBILISATIONS INCORPORELLES						-
204 - SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT VERSEES						-
21 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES						-
23 - IMMOBILISATIONS EN COURS						-
TOTAL DES RECETTES D'EQUIPEMENT	1 419 223,96	14 750 000,00	5 000 000,00	706 168,00	-	14,1%
10 - DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES	6 160 279,39	8 819 601,67	3 619 601,67	3 922 745,16	-	108,4%
16 - EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES	1 762 694,00	14 789 221,03	19 493 955,03	10 067 010,00	-	51,6%
26 - PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTAC. A DES PARTICIP.					-	-
27 - AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES					-	-
024 - PRODUITS DE CESSION					-	-
TOTAL DES RECETTES FINANCIERES	7 922 973,39	23 608 822,70	23 113 556,70	13 989 755,16	-	60,5%
45x2 - OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS		-	-			
TOTAL DES RECETTES REELLES D'INVESTISSEMENT	9 342 197,35	38 358 822,70	28 113 556,70	14 695 923,16	-	52,3%
021 - VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		6 998 559,44	6 207 148,76		-	
040 - OPE D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	2 572 547,64	2 670 808,00	2 783 686,68	2 783 686,68	-	100,0%
041 - OPERATIONS PATRIMONIALES		14 410 000,00	5 428 000,00			
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT	2 572 547,64	24 079 367,44	14 418 835,44	2 783 686,68	-	19,3%
TOTAL	11 914 744,99	62 438 190,14	42 532 392,14	17 479 609,84	-	41,1%

2. Les dépenses d'investissement augmentent en 2022

Exécutées à 44% (contre 71% en 2021), les dépenses réelles d'investissement progressent de 76 % par rapport à 2021, pour atteindre 16 M€. Cette sous-exécution s'explique par la fin de la gestion des investissements en AP/CP. Tirant les conclusions de cette sous-exécution, la régie de l'eau revient d'ailleurs à une gestion pluriannuelle pour mieux phaser la programmation des investissements.

Cette augmentation est due aux immobilisations corporelles, avec notamment 8,6 M€ investis dans le cadre de l'Objectif Baignade. Le remboursement de la dette reste quant à lui relativement stable, à hauteur de 1,4 M€.

DEPENSES D'INVESTISSEMENT						
CHAPITRE - LIBELLE	CA 2021	BP 2022	BUDGETÉ 2022	CA 2022	RAR 2022	% EXEC.
20 - IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	-	2 583 669,38	1 338 153,38	433 828,78		32,4%
204 - SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT VERSEES						-
21 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES	7 529 298,15	41 426 040,09	30 474 401,77	13 996 377,06		45,9%
23 - IMMOBILISATIONS EN COURS			800 000,00			0,0%
13 - SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	703,00					-
TOTAL DES DEPENSES D'EQUIPEMENT	7 530 001,15	44 009 709,47	32 612 555,15	14 430 205,84	-	44,2%
16 - EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES	1 344 702,02	1 410 000,00	1 410 000,00	1 408 003,57		99,9%
26 - PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTAC. A DES PARTICIP.					-	-
27 - AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES					-	-
020 - DEPENSES IMPREVUES			500 000,00			
TOTAL DES DEPENSES FINANCIERES	1 344 702,02	1 410 000,00	1 910 000,00	1 408 003,57	-	73,7%
45x1 - OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS						
TOTAL DES DEPENSES REELLES D'INVESTISSEMENT	8 874 703,17	45 419 709,47	34 522 555,15	15 838 209,41	-	45,9%
040 - OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTION	276 752,00	288 879,00	326 597,00	326 597,00		100,0%
041 - OPERATIONS PATRIMONIALES		14 410 000,00	5 428 000,00			0,0%
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT	276 752,00	14 698 879,00	5 754 597,00	326 597,00	-	5,7%
TOTAL	9 151 455,17	60 118 588,47	40 277 152,15	16 164 806,41	-	40,1%

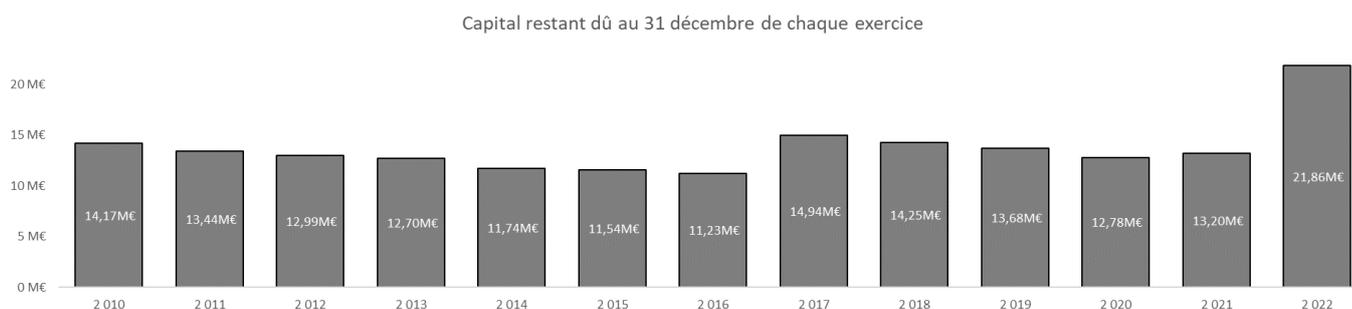
3. Un déficit global d'investissement 2022 de - 0,94 M€

Les recettes atteignant 17,48 M€ pour 16,16 M€ de dépenses, la section d'investissement présente un résultat excédentaire de 1,3 M€. En intégrant le déficit d'investissement reporté de 2021 (2,26 M€) et l'excédent de fonctionnement capitalisé de 2021 (2,3 M€), **le solde d'exécution de la section d'investissement 2022 s'élève à - 0,94 M€.**

Au total, les opérations de 2022 en fonctionnement et en investissement ont été excédentaires de 2,16 M€, permettant de maintenir le fonds de roulement du budget annexe d'assainissement à 7,72 M€.

C. La gestion de la dette et de la trésorerie

L'encours de la dette du budget assainissement s'élevait à 21,86 M€ au 31 décembre 2022, soit une augmentation de 65,57 % par rapport à 2021.



Afin d'équilibrer le budget assainissement un emprunt a été souscrit auprès de la banque Postale pour un montant de 10 M€ au taux de 3,18% sur 20 ans.

Pour financer des travaux de réhabilitation des réseaux d'assainissement, 66 K€ d'emprunt à taux zéro ont été accordés par l'Agence de l'eau Seine-Normandie.

Ainsi les nouveaux emprunts se sont élevés à + 10,07 M€ quand le remboursement de la dette ancienne était de 1,41 M€. L'encours a mécaniquement progressé de + 8,66 M€ sur l'exercice.

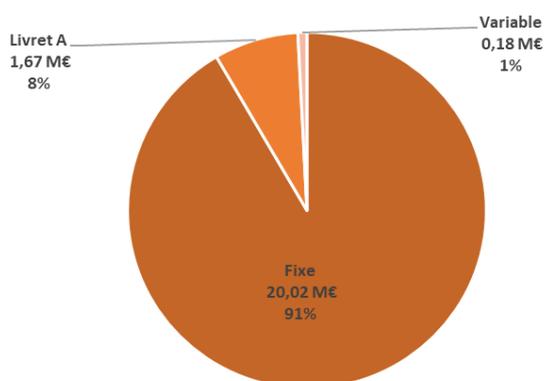
1. Composition de l'encours de la dette

L'intégralité de la dette du budget assainissement est classée 1A au sens de la typologie de la charte de bonne conduite entre les établissements bancaires et les collectivités locales (appelé communément charte Gissler) : cela correspond au niveau de risque le plus bas de cette charte.

La part de taux fixe augmente dans l'encours avec une progression de + 8.1% par rapport à l'exercice 2021 ce qui permet une faible exposition face au risque de taux.

Index	Encours	% d'exposition	Taux Moyen
Fixe	20,02 M€	91,6%	1,49%
Livret A	1,67 M€	7,6%	1,63%
Variable	0,18 M€	0,8%	0,21%
Total	21,86 M€	100%	1,49%

Répartition de l'encours par type de taux

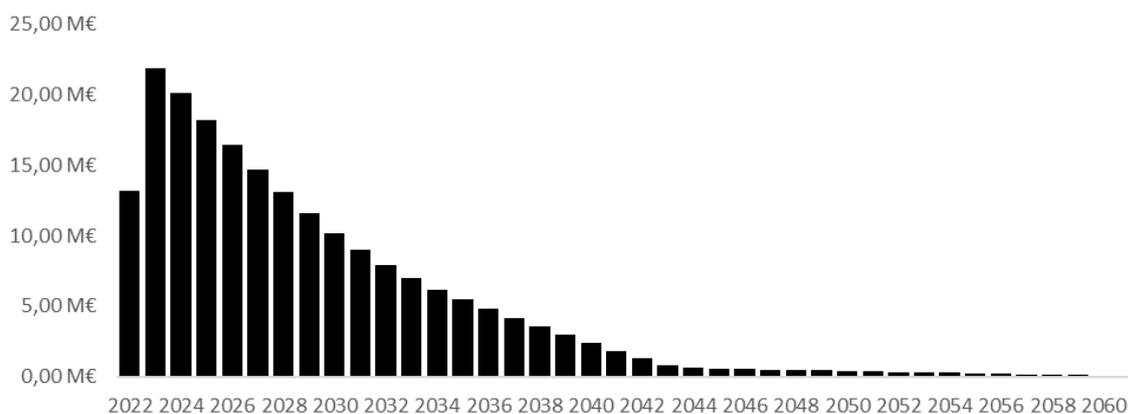


L'encours de la dette est réparti entre 6 principaux prêteurs, avec la souscription de l'emprunt de 10 M€ la Banque postale devient le principal partenaire financier de ce budget.

Prêteur	Montant
La Banque Postale	10,00 M€
Agence de l'eau	4,25 M€
Caisse d'Epargne	2,54 M€
Caisse des Dépôts et Consignations	1,67 M€
C.L.F./DEXIA	1,20 M€
Crédit Foncier	1,10 M€
Autre	1,10 M€
TOTAL	21,86 M€

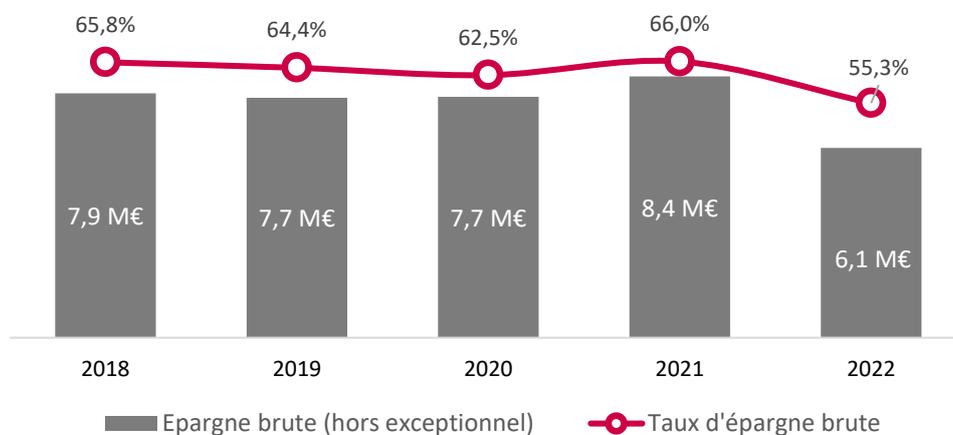
2. Le profil d'extinction de la dette :

Profil d'extinction de la dette en début d'exercice



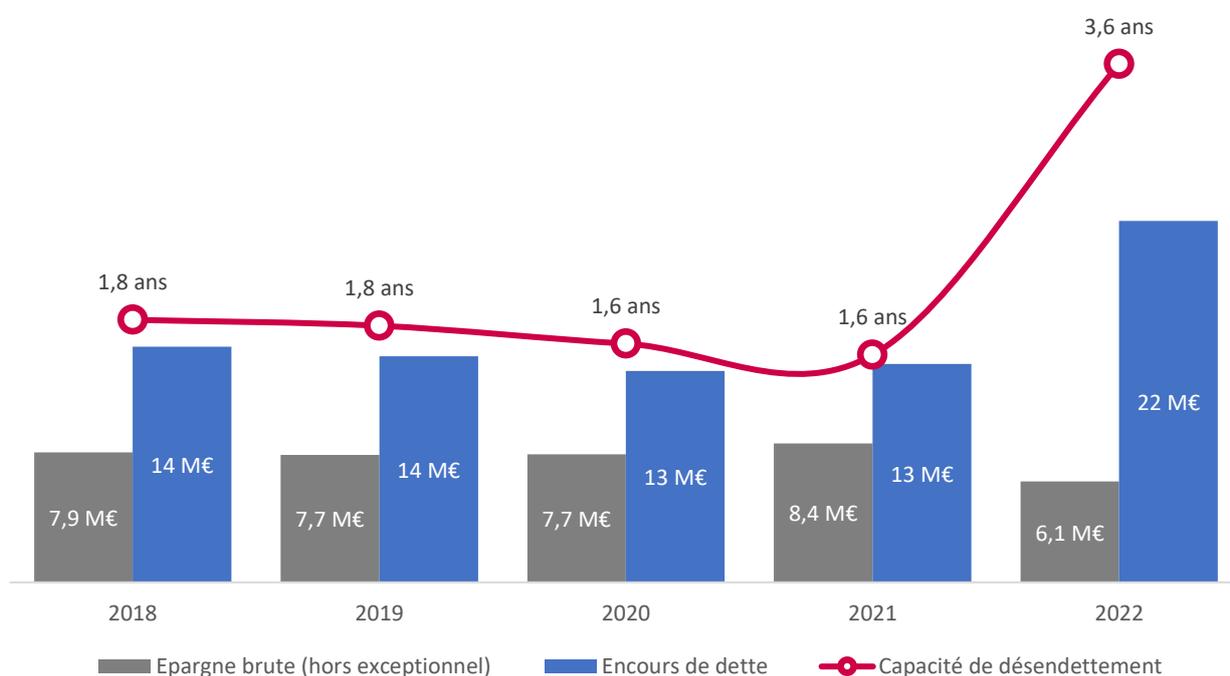
D. La situation financière reste maîtrisée

Evolution de l'épargne brute du budget assainissement



L'épargne brute du budget assainissement diminue au CA 2022 : 55,3 % des ressources de la section d'exploitation ont ainsi été consacrées à l'autofinancement des investissements.

Evolution de la capacité de désendettement du budget annexe assainissement (en années)



La **capacité de désendettement** du budget annexe assainissement, augmente de 2 ans, passant ainsi à 3,6 ans en 2022, en raison de l'emprunt de 10 M€ sur l'exercice.

III. LE BUDGET ANNEXE DE L'EAU POTABLE

L'année 2022 constitue la deuxième année de mise en œuvre du budget annexe de l'eau potable, mais aussi la dernière. A compter de 2023, la régie publique de l'eau a voté un budget spécifique en raison de son statut d'établissement public.

A. La section d'exploitation affiche un résultat excédentaire conséquent

1. Les recettes d'exploitation diminuent légèrement en 2022

Exécutées à 88 % en 2022 contre 121 % en 2021, les recettes réelles d'exploitation sont cependant en nette progression : elles s'élèvent à 11,58 M€, soit une augmentation de 54 % par rapport à 2021.

Cette évolution est liée au protocole de retrait du SEDIF : 3 M€ ont été perçus au titre de la contribution au sous-investissement, et 1,3 M€ au titre du solde de trésorerie.

RECETTES DE FONCTIONNEMENT						
CHAPITRE - LIBELLE	CA 2021	BP 2022	BUDGETÉ 2022	CA 2022	% EXEC. (CA/BUDGETE)	Evolution
013 - ATTENUATIONS DE CHARGES					-	
70 - PRODUITS DES SERVICES	7 485 610,00	8 800 000,00	8 800 000,00	7 293 972,11	82,9%	-2,56%
74 - DOTATIONS ET PARTICIPATIONS - SUBVENTIONS					-	
75 - AUTRES PRODUITS					82,9%	-2,56%
TOTAL DES RECETTES DE GESTION COURANTE	7 485 610,00	8 800 000,00	8 800 000,00	7 293 972,11	83%	-3%
76 - PRODUITS FINANCIERS					-	
77 - PRODUITS EXCEPTIONNELS			4 284 320,00	4 284 320,00	100,0%	
78 - PROVISIONS					0,0%	
TOTAL DES RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT	7 485 610,00	8 800 000,00	13 084 320,00	11 578 292,11	88%	55%
042 - TRANSFERT VERS LA SECTION D'INV. (AMORTISSEMENT)					-	
043 - TRANSFERT DE CHARGES FINANCIERES					-	
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT	-	-	-	-	-	
TOTAL	7 485 610,00	8 800 000,00	13 084 320,00	11 578 292,11	0,88	54,7%

2. Les dépenses d'exploitation en augmentation en 2022

En 2022, le taux d'exécution des dépenses réelles d'exploitation s'élève à 65%, contre 2 % en 2021.

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT						
CHAPITRE - LIBELLE	CA 2021	BP 2022	BUDGETÉ 2022	CA 2022	% EXEC. (CA/BUDGETE)	Evolution (CA 21/CA 22)
011- CHARGES DE GESTION COURANTE	152 943,00	7 535 000,00	11 735 000,00	10 309 671,40	87,9%	6640,86%
012- CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES		350 000,00	-	-	-	
65 - AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE						
TOTAL DEPENSES DE GESTION COURANTE	152 943,00	7 885 000,00	11 735 000,00	10 309 671,40	88%	6640,86%
66- CHARGES FINANCIERES			98 874,01	78 619,99	79,5%	
67- CHARGES EXCEPTIONNELLES			883 093,37	-	0,0%	
68- DOTATIONS AUX AMORTIS. ET AUX PROVISIONS					-	
022- DEPENSES IMPREVUES	-	-	3 300 019,62		-	
TOTAL DES DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT	152 943,00	7 885 000,00	16 016 987,00	10 388 291,39	65%	6692,26%
023 - VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT		915 000,00	4 400 000,00			
042 - TRANSFERT VERS LA SECTION D'INV. (AMORTISSEMENT)					-	
043 - TRANSFERT DE CHARGES FINANCIERES						
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT	-	915 000,00	4 400 000,00	-	0%	
TOTAL	152 943,00	8 800 000,00	20 416 987,00	10 388 291,39	50,9%	6692,26%

3. Un excédent de fonctionnement de 8,52 M€

Les recettes (11,58 M€) étant supérieures aux dépenses (10,39 M€), la section d'exploitation présente un résultat positif de 1,2 M€. En intégrant les résultats antérieurs (7,8 M€), le résultat s'élève à 8,52 M€.

B. Une section d'investissement en développement

Aucune recette d'investissement n'a été perçue en 2022.

Exécutées à 46 %, les dépenses réelles d'investissement atteignent 2,03 M€ en 2022. Elles concernent principalement le remboursement d'emprunt du SEDIF.

DEPENSES D'INVESTISSEMENT						
CHAPITRE - LIBELLE	CA 2021	BP 2022	BUDGETÉ 2022	CA 2022	RAR 2022	% EXEC.
20 - IMMOBILISATIONS INCORPORELLES		400 000,00	400 000,00	153 485,25		38,4%
204 - SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT VERSEES						-
21 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES		4 000 000,00	1 500 000,00	345 582,90		23,0%
23 - IMMOBILISATIONS EN COURS						-
13 - SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT						-
TOTAL DES DEPENSES D'EQUIPEMENT	-	4 400 000,00	1 900 000,00	499 068,15	-	26,3%
16 - EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES			1 742 295,72	1 527 198,42		87,7%
26 - PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTAC. A DES PARTICIP.						-
27 - AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES		250 000,00	250 000,00			0,0%
020 - DEPENSES IMPREVUES			507 704,28			
TOTAL DES DEPENSES FINANCIERES	-	250 000,00	2 500 000,00	1 527 198,42	-	61,1%
45x1 - OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS						-
TOTAL DES DEPENSES REELLES D'INVESTISSEMENT	-	4 650 000,00	4 400 000,00	2 026 266,57	-	46,1%
040 - OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS						-
041 - OPERATIONS PATRIMONIALES						-
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT	-	-	-	-	-	-
TOTAL	-	4 650 000,00	4 400 000,00	2 026 266,57	-	46,1%

En l'absence de recette, la section d'investissement présente un résultat déficitaire de 2,026 M€.

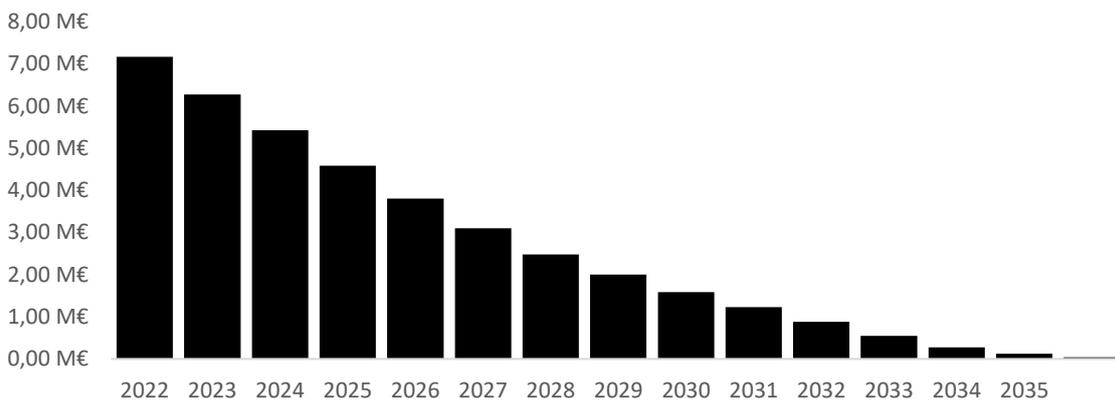
En somme, les opérations de 2022 en fonctionnement et en investissement ont été déficitaires de 0,84 M€. Cette situation conduit à la **baisse du fonds de roulement** de l'établissement, au titre de son budget annexe de l'eau potable, de 7,3 M€ à 6,5 M€. Ce résultat constitue cependant une amorce significative pour la régie publique de l'eau.

C. Dette et trésorerie

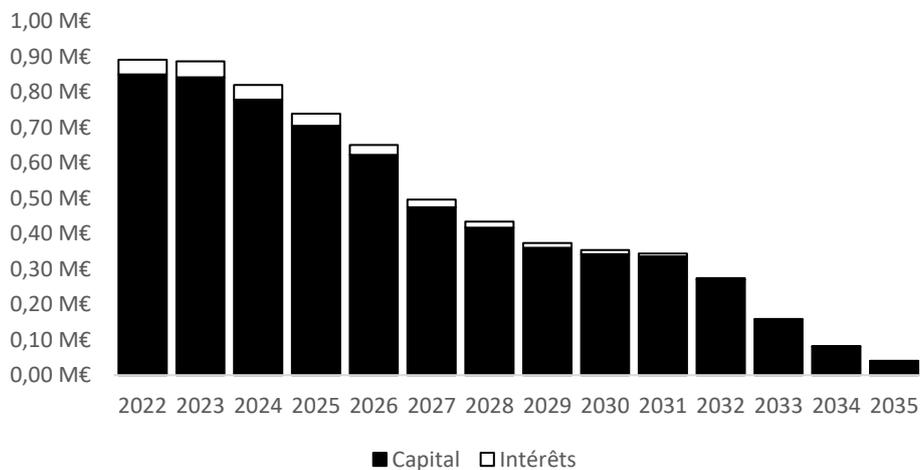
L'encours de la dette du budget de l'eau potable est constitué d'une quote-part de celui du SEDIF aux termes du protocole de retrait d'Est ensemble. Le remboursement des échéances de cette dette correspond à une refacturation par le SEDIF de cette quote-part.

Pour l'exercice 2022, est ensemble a procédé à la régularisation des échéances de l'année 2021 ainsi que des 3 premiers trimestres de l'année 2022.

Profil d'extinction de la dette au début de chaque exercice

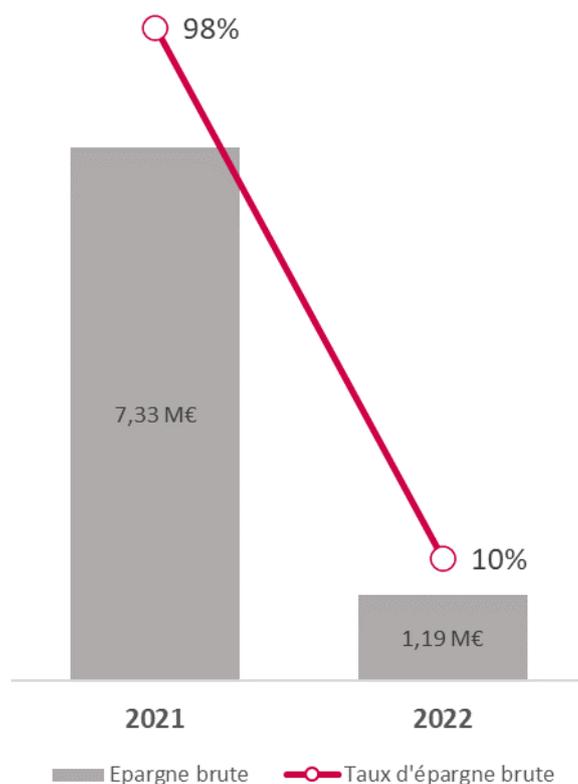


Evolution de l'annuité



D. Une situation financière en cours de stabilisation

Evolution de l'épargne brute hors exceptionnel du budget de l'eau potable



L'épargne brute du budget eau potable s'élève au CA 2022 à 1,19 M€, en baisse de 6,1 M€ par rapport à 2021. Il faut cependant souligner que ce niveau d'épargne repose notamment sur 4 M€ de produits exceptionnels sur 11,58 M€ de recettes réelles de fonctionnement.